

Le Groupe BMG sécurise un financement ESG de 70 millions d'euros, pour refinancer sa dette et accélérer sa transition énergétique



Saint-Jacques-de-la-Lande (35)



Laxou (54)

Chambellay, le 23 juillet 2024 - Le Groupe BMG annonce la conclusion d'un **financement ESG de 70 millions d'euros par la mise en place d'une fiducie-sûreté verte, auprès d'un consortium d'acteurs financiers de premier plan**, emmenés par BPCE Lease en tant qu'arrangeur (BPI France, Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bourgogne Franche-Comté, Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand-est Europe et La Banque Postale Leasing & Facturing), visant à refinancer une partie de la dette obligataire et à accélérer ses engagements RSE.

Ce prêt permettra au Groupe BMG, qui place la dimension durable et industrielle de l'immobilier d'entreprise au cœur des territoires, de refinancer, en tout ou partie, un emprunt obligataire de 45,3 millions d'euros souscrit en décembre 2019 auprès de AB Sagax, qui avait permis de faciliter sa croissance et son institutionnalisation. Ce refinancement, établi sur une durée de 12 ans, témoigne de la **solidité financière du groupe** et de la confiance renouvelée de ses partenaires financiers, en dépit d'un contexte économique complexe.

Cet emprunt est garanti par une fiducie sûreté sur les titres d'une société qui possède un portefeuille de 48 sites d'activité localisé sur tout le territoire national Français. La granularité du portefeuille, couplée à un portefeuille de plus de 110 clients assure une diversification et une dilution du risque immobilier.

La combinaison « granularité du risque immobilier et engagements RSE » réalisée par le Groupe BMG permet d'assurer le soutien des partenaires bancaires à une transition énergétique du parc immobilier du Groupe BMG.

En effet, ce financement revêt une dimension forte en termes d'engagements RSE, permettant de mobiliser des liquidités supplémentaires pour accompagner le Groupe BMG vers le développement d'un patrimoine immobilier plus économe en matière énergétique et toujours plus respectueux de l'environnement.

À cet égard, 5% des loyers perçus par la Société seront dédiés à la transition énergétique des actifs immobiliers détenus par le Groupe, afin de maximiser ses efforts en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques, autour de deux priorités : la mutation du bâtiment et la mutation de ses usages.



Cet engagement vise également à accompagner les différents métiers développés par le groupe dans leur transition vers des pratiques plus durables et écoresponsables.

Louis Ramé, Président du Groupe BMG, déclare : « *Nous sommes heureux et fiers de la confiance renouvelée de nos partenaires financiers. Nous tenons à les remercier une nouvelle fois pour leur soutien indéfectible. Ce financement réaffirme la capacité du Groupe BMG à lever des fonds significatifs et à mobiliser des ressources importantes auprès d'acteurs majeurs, malgré un contexte économique incertain.* »

Nicolas Ramé, Directeur général du Groupe BMG, ajoute : « *Il s'agit d'une étape cruciale pour notre groupe, qui vient consolider notre position de référent sur le marché immobilier durable et au cœur des régions, tout en nous permettant d'accélérer nos engagements en matière de RSE. Nous avons fait le choix stratégique de conserver les actifs ayant besoin de travaux énergétiques, en leur donnant une seconde vie, par la réduction de leur impact environnemental. Le dérèglement climatique est un combat qui ne peut se mener qu'en mobilisant l'ensemble des forces économiques, financières et sociales.* »

Conseils

- **Delsol Avocats (conseil du Groupe BMG) :**
 - en corporate : Henri-Louis Delsol (associé), Vincent Guevenoux (*counsel*) et Doriane Chevillot (avocat)
 - en fiscalité : Mathieu Le Tacon (associé) et Justine Marlot (avocat)
 - en financement : Séverine Bravard (associée) et Arthur Collet (avocat)
- **C&C Notaires (conseil du Groupe BMG) :** Bruno Casteran (associé), Stéphane Loubier (associé), Fabienne de la Porte des Vaux (associé), Pascaline Lassale et Nirina Ralambotiana
- **Mermoz Avocats (conseil des prêteurs) :** Benoît Fournier (*counsel*) et Salomé Ganne (juriste)

Partenaires Financiers

Le succès de cette opération de financement repose sur la collaboration avec plusieurs établissements bancaires de renom :

- BPCE BAIL
- BPIFRANCE
- La Banque Postale Leasing & Factoring
- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe
- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bourgogne Franche-Comté
- Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

A Propos du Groupe BMG :

Spécialisé en immobilier entreprise, le Groupe BMG déploie une stratégie innovante et intégrée au service de ses clients et des territoires. Le groupe intègre quatre métiers stratégiques de la chaîne de valeur de l'immobilier pour concrétiser les projets des entreprises, du béton à la construction du bâtiment, en passant par la location d'espaces de travail : foncière, promotion, espaces de coworking & bureaux opérés avec sa marque [B'CoWorker](#), ainsi que la construction hors-site avec l'entreprise [CIR PREFA](#). Réparti en plus de 160 sites, dont 21 espaces de coworking, et avec près de 830 000 m² en France métropolitaine, le Groupe BMG, fort d'une vision durable et industrielle de l'immobilier



d'entreprise, répond aux besoins variés des utilisateurs nationaux, régionaux et locaux. Les projets Imaginarium à Wasquehal (Lille), Le Bridge et le Spi à Mérignac (Bordeaux), Arcole à Sophia Antipolis, ou encore Le Twins à Schiltigheim (Strasbourg) comptent parmi ses grandes réalisations.

<https://groupe-bmg.fr/>

Contacts presse :

Groupe BMG – Image7 :

Nathalie Feld – 06 30 47 18 37 – nfeld@image7.fr

Anatole Flahault – 01 53 70 74 26 – aflahault@image7.fr



Locaux d'activités à Wasquehal (59)



Locaux d'activités à Vendôme (41)



Locaux d'activités à Laxou (54)



Locaux d'activités à Semoy (45)



Locaux d'activités à La Vertone (44)



Locaux d'activités à Saint-Jacques-de-la-Lande (35)